



GDSA de la Vendée

Réunion du Conseil d'Administration

Le 04 mars 2019 - Chambre d'Agriculture de la Vendée

Début de la réunion à 18h.

Excusés : Joël Morin, Hervé Dionneau,

Présents : Gérard Clautour, Frank Alétru, Claude Ardouin, Samuel Bodet, Yves Pidou, Samuel Boucher, Roselyne Jolly, Vanessa Siaudeau, Jean-Marc Aubret et Patrick Ducroq.

Ordre du jour

Élection du bureau.

<i>Président</i> :	Frank Alétru
<i>Vice-président collège professionnels</i> :	Samuel Bodet
<i>Vice-président collège petits producteurs</i> :	Yves Pidou
<i>Secrétaire</i> :	Patrick Ducroq
<i>Trésorière</i> :	Roselyne Jolly

Répartition des tâches :

<i>Responsable de la distribution cadres et cires</i> :	Hervé Dionneau
<i>Responsable du site</i> :	Yves Pidou
<i>Responsable distribution des médicaments</i> :	Samuel Boucher
<i>Responsable des référents frelons et piégeages</i> :	Joël Morin
<i>Responsable collecte de la cire</i> :	Samuel Bodet
<i>Responsable convivialité Assemblée générale</i> :	Claude Ardouin & Gérard Clautour

Point pack :

Quelques problèmes de compréhension pour certains apiculteurs suite à la mise en place du pack obligatoire afin de bénéficier des subventions du département et de la région nous amène à rédiger un courrier explicatif sur 3 points :

- 1- l'intérêt de la mutualisation.
- 2- le prix du pack.
- 3- la protection sanitaire du rucher.

Yves Pidou et Vanessa Siaudeau rédigent un document explicatif qui sera prochainement envoyé aux apiculteurs qui n'ont pas encore envoyé leur bulletin d'adhésion et de commande ainsi qu'aux autres, pour information.

Frelon asiatique :

Frank nous propose de mettre des pièges de dimensions plus importantes qu'une simple bouteille, par exemple une caisse percée de chaque côté d'un trou pour y emboîter un cône. Le fond de la caisse est grillagé pour ne pas polluer l'appât.
Claude Ardouin se renseigne sur le prix des cônes.

TVA :

Frank nous présente l'intérêt de mettre en place la récupération de la TVA par les professionnels. Peut-être que cela incitera à faire venir plus de professionnels vers le GDSA. Certains « pro » envisagent de se regrouper pour acheter les lanières hors GDSA soit pour environ 2000 ruches. Cette démarche est à court terme destructrice du GDSA.
Voir avec l'AFOCG le coût et les modalités à mettre en place.

Interprofession apicole :

La mise place se fait, les bases sont construites, pour le reste, le nerf de la guerre est son financement.

Voir le lien : [*presentation_de_la_fiere_apicole_web.pdf*](#) (il y a une faute d'orthographe d'origine dans le nom du fichier mais le lien fonctionne correctement.)

Prochaine réunion : Il n'y a pas eu de date de définie pour le prochain C.A.

Fin de la réunion à 21h.

Le Président
Frank ALETRU



Le secrétaire
Patrick DUCROQ

